

FNB Actif titres à revenu fixe mondiaux Evolve

31 décembre 2018

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts des

FNB Actif actions américaines et approche fondamentale Evolve

FNB Actif obligations à duration courte Evolve

FNB Actif actions privilégiées canadiennes Evolve

FNB indiciel cybersécurité Evolve

FNB indiciel mixité nord-américaine Evolve

FNB indiciel innovation automobile Evolve

FNB Rendement amélioré de banques américaines Evolve

FNB Rendement amélioré de sociétés mondiales de soins de santé Evolve

Sphere FTSE Emerging Markets Sustainable Yield Index ETF

FNB Marijuana Evolve

FNB Actif titres à revenu fixe et approche fondamentale Evolve

FNB indiciel innovation Evolve

FNB Actif titres à revenu fixe mondiaux Evolve

(collectivement, les « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers des Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2018 et 2017 (le cas échéant), et les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes indiquées à la note 1, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Fonds aux 31 décembre 2018 et 2017, ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les périodes indiquées à la note 1, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants des Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du fonds de chacun des Fonds. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du fonds de chacun des Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider les Fonds ou de cesser leur activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière des Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne des Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation. Si nous

concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener les Fonds à cesser leur exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Gary Chin.

Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

Le 22 mars 2019

Table des matières

État de la situation financière	1
État du résultat global	2
État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	3
Tableau des flux de trésorerie	4
Inventaire du portefeuille	5
Notes des états financiers propres au Fonds	8
Notes des états financiers	12

FNB Actif titres à revenu fixe mondiaux Evolve

État de la situation financière

(en dollars canadiens, sauf le nombre de parts)

	31 décembre 2018 (\$)
Au (note 1)	
Actif	
Actifs courants	
Placements à la juste valeur	9 873 785
Trésorerie	202 166
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	106 985
Actifs dérivés	3 259
	10 186 195
Passif	
Passifs courants	
Distributions à payer aux porteurs de parts rachetables	26 200
Passifs dérivés	308 466
Charges à payer	7 592
	342 258
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	9 843 937
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	
Parts couvertes	9 843 937
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part	
Parts couvertes	49,22

Approuvé au nom du conseil d'administration d'Evolve Funds Group Inc., gestionnaire et fiduciaire :



Raj Lala
Chef de la direction et administrateur



Elliot Johnson
Chef de l'exploitation, chef des placements et administrateur

FNB Actif titres à revenu fixe mondiaux Evolve

État du résultat global

(en dollars canadiens, sauf le nombre de parts)

	31 décembre 2018 (\$)
Pour la période close le (note 1)	
Produits	
Produits d'intérêts aux fins de distribution	48 208
Variations de la juste valeur des placements	
Profit net réalisé (perte nette réalisée)	(1 383)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente	140 076
Variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés	
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente	(305 207)
Autres produits (pertes)	
Profit net réalisé (perte nette réalisée) à la conversion de devises	(4 909)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des conversions de devises	5 431
Total des produits (pertes)	(117 784)
Charges	
Frais de gestion (note 4)	9 774
Frais d'administration (note 4)	2 255
Retenues d'impôt étranger (note 6)	50
Total des charges d'exploitation	12 079
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(129 863)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	
Parts couvertes	(129 863)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation par part	
Parts couvertes	(0,65)

FNB Actif titres à revenu fixe mondiaux Evolve

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

(en dollars canadiens, sauf le nombre de parts)

	31 décembre 2018 (\$)
Pour la période close le (note 1)	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	
Parts couvertes	-
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	-
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	
Parts couvertes	(129 863)
	(129 863)
Distributions aux porteurs de parts rachetables	
Du revenu de placement net	
Parts couvertes	(26 066)
	(26 066)
Remboursement de capital	
Parts couvertes	(134)
	(134)
Transactions sur parts rachetables	
Produit tiré de la vente de parts rachetables	
Parts couvertes	10 000 050
	10 000 050
Rachat de parts	
Parts couvertes	(50)
	(50)
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	10 000 000
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	9 843 937
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	
Parts couvertes	9 843 937
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	9 843 937

FNB Actif titres à revenu fixe mondiaux Evolve

Tableau des flux de trésorerie

(en dollars canadiens, sauf le nombre de parts)

	31 décembre 2018 (\$)
Pour la période close le (note 1)	
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(129 863)
Ajustements :	
Variation (du profit) de la perte de change latent	(2 480)
(Profit réalisé) perte réalisée sur les placements	1 383
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(140 076)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des dérivés	305 207
Acquisition de placements et de dérivés ²	(10 717 169)
Produit à la vente ou à l'échéance de placements et de dérivés ²	982 077
(Augmentation) diminution des intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	(106 985)
Augmentation (diminution) des charges à payer	7 592
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	(9 800 314)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	
Produit tiré de la vente de parts ²	10 000 050
Paiements pour le rachat de parts ²	(50)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	10 000 000
Variation du profit (de la perte) de change latent	2 480
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	199 686
Trésorerie (découvert bancaire) au début de la période	-
Trésorerie (découvert bancaire) à la fin de la période	202 166
Informations supplémentaires¹	
Intérêts reçus, nets des retenues d'impôt étranger	-

1 Inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

2 Compte non tenu des transactions en nature, le cas échéant.

FNB Actif titres à revenu fixe mondiaux Evolve

Inventaire du portefeuille

Au 31 décembre 2018

Valeur nominale		Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Titres adossés à des actifs (1,9 %)					
30 754	Lusitano Mortgages No. 5 Public Limited Company	0,000	15-juill-59	43 563	44 796
83 264	Ripon Mortgages PLC	1,689	20-août-56	143 126	144 194
				186 689	188 990
Obligations de sociétés (91,4 %)					
100 000	AIB Group PLC	1,500	29-mars-23	149 332	153 011
100 000	Anglo American Capital PLC	3,500	28-mars-22	160 612	166 585
50 000	Antero Resources Corporation, rachetables	5,375	1-nov-21	66 539	66 127
100 000	ASR Nederland NV, variables, rachetables	5,125	29-sept-45	162 032	165 790
100 000	AstraZeneca PLC, taux variable	3,305	17-août-23	131 860	133 136
150 000	AT&T Inc., taux variable	3,956	12-juin-24	199 087	198 780
50 000	Ball Corporation	4,375	15-déc-20	66 668	68 687
120 000	Becton Dickinson and Company, taux variable	3,769	6-juin-22	159 474	160 664
100 000	Bertelsmann SE & Company KGaA, variables, rachetables	3,000	23-avril-75	150 084	153 139
100 000	BPCE SA	4,625	18-juill-23	171 952	177 627
100 000	Cablevision Systems Corporation	8,000	15-avril-20	138 444	138 568
150 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable	3,439	13-sept-23	198 711	203 241
50 000	Centene Corporation, rachetables	6,125	15-févr-24	69 162	70 052
50 000	CenturyLink Inc., série S	6,450	15-juin-21	67 627	68 345
50 000	Chesapeake Energy Corporation	5,686	15-avril-19	66 307	68 089
50 000	CIT Group Inc., rachetables	4,125	9-mars-21	65 991	67 407
150 000	Citigroup Inc., taux variable	4,168	1-sept-23	202 766	204 996
50 000	Conagra Brands Inc., taux variable	3,219	22-oct-20	66 279	68 086
100 000	Constellation Brands Inc., taux variable	3,209	15-nov-21	132 412	134 940
100 000	CPUK Finance Limited, rachetables	4,250	28-févr-47	172 838	167 263
150 000	CVS Health Corporation, taux variable	3,487	9-mars-21	199 735	203 193
50 000	DCP Midstream Operating Limited Partnership, rachetables	4,950	1-avril-22	66 881	67 748
100 000	de Volksbank NV, variables, rachetables	3,750	5-nov-25	157 824	164 000
100 000	DEMIRE Deutsche Mittelstand Real Estate AG, rachetables	2,875	15-juill-22	149 894	152 508
100 000	DowDuPont Inc., taux variable	3,417	15-nov-20	132 370	136 484
50 000	First Quality Finance Company Inc., rachetables	4,625	15-mai-21	66 175	66 383
50 000	Freeport-McMoRan Inc., rachetables	6,875	15-févr-23	69 308	70 649
100 000	Genesis Energy Limited Partnership/Finance Corporation, rachetables	6,750	1-août-22	133 646	133 790
50 000	HCA Inc.	7,500	15-févr-22	71 889	72 697
50 000	HCA Inc.	4,750	1-mai-23	66 567	67 407
100 000	Hewlett Packard Enterprise Company, taux variable	3,059	5-oct-21	132 397	135 385
50 000	HSBC Bank Capital Funding Sterling 2 Limited Partnership, variables, rachetables, perpétuelles	5,862	31-déc-49	89 627	88 987
100 000	HSBC Holdings PLC, taux variable	0,182	5-oct-23	148 210	150 168
50 000	Infor (US) Inc., rachetables	6,500	15-mai-22	66 706	66 274
100 000	IPALCO Enterprises Inc., rachetables	3,700	1-sept-24	129 064	133 036
100 000	John Deere Capital Corporation, taux variable	3,316	7-juin-23	132 931	134 379
100 000	Levi Strauss & Company, rachetables	3,375	15-mars-27	152 857	156 282
100 000	Logicor Financing SARL, rachetables	1,500	14-nov-22	149 489	154 555
50 000	Meritage Homes Corporation	7,150	15-avril-20	68 521	69 881

FNB Actif titres à revenu fixe mondiaux Evolve

Inventaire du portefeuille (suite)

Au 31 décembre 2018

Valeur nominale		Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Obligations de sociétés (91,4 %) (suite)					
150 000	Mitsubishi UFJ Financial Group Inc., taux variable	3,478	2-mars-23	199 168	201 502
150 000	Morgan Stanley, taux variable, rachetables	3,887	24-oct-23	202 297	203 916
50 000	Nabors Industries Inc.	5,000	15-sept-20	66 358	66 017
50 000	Navient Corporation	6,625	26-juill-21	68 179	66 042
50 000	Netflix Inc.	5,500	15-févr-22	68 013	69 113
100 000	Nexi Capital SpA, taux variable, rachetables	3,625	1-mai-23	150 248	154 854
100 000	NN Group NV, variables, rachetables	4,625	8-avril-44	159 566	164 743
50 000	NuStar Logistics Limited Partnership	4,800	1-sept-20	66 352	67 236
100 000	ONGC Videsh Limited	2,750	15-juill-21	156 406	162 454
50 000	Origin Energy Finance Limited	5,450	14-oct-21	68 737	70 949
8 000	Petrobras Global Finance BV	8,375	23-mai-21	11 576	11 896
100 000	Phoenix Group Holdings	4,125	20-juill-22	173 348	172 522
100 000	Quintiles IMS Inc., rachetables	3,250	15-mars-25	151 961	153 876
100 000	Seagate HDD Cayman, rachetables	4,250	1-mars-22	128 510	130 564
50 000	Springleaf Finance Corporation	7,750	1-oct-21	70 076	68 772
100 000	Sprint Corporation	7,250	15-sept-21	139 546	140 070
150 000	Sumitomo Mitsui Financial Group Inc., taux variable	3,189	17-janv-23	199 007	202 325
50 000	Sunoco Limited Partnership/Sunoco Finance Corporation, rachetables	4,875	15-janv-23	64 876	66 724
50 000	Tenet Healthcare Corporation	6,000	1-oct-20	67 792	69 369
100 000	Teva Pharmaceutical Finance Netherlands II BV, rachetables	3,250	15-avril-22	153 887	157 948
150 000	The Allstate Corporation, taux variable	3,433	29-mars-23	199 279	200 709
150 000	The Bank of Nova Scotia, taux variable	3,406	7-mars-22	200 076	203 847
100 000	TOTAL SA, variables, rachetables, perpétuelles	2,250	31-déc-49	152 596	158 158
50 000	Transocean Inc.	6,500	15-nov-20	67 830	67 577
100 000	Unitymedia GmbH, rachetables	3,750	15-janv-27	157 189	160 792
50 000	Universal Hospital Services Inc., rachetables	7,625	15-août-20	66 373	67 833
38 425	US Airways 2013-1 Class B Pass Through Trust	5,375	15-mai-23	51 848	54 133
50 000	Vale Overseas Limited	4,375	11-janv-22	67 557	69 625
100 000	Virgin Media Receivables Financing Notes II DAC, rachetables	5,750	15-avril-23	175 282	173 247
100 000	Vodafone Group PLC, taux variable	3,426	16-janv-24	130 118	133 265
100 000	Votorantim SA	6,625	25-sept-19	135 678	139 421
50 000	Voya Financial Inc., variables, rachetables	5,650	15-mai-53	65 666	64 321
84 000	Westpac Banking Corporation, taux variable	3,270	11-janv-22	112 328	114 809
100 000	XLIT Limited, série E, variables, rachetables, perpétuelles	4,894	31-déc-49	128 097	127 725
				8 858 088	8 994 693
Placements à court terme (7,0 %)					
700 000	Bons du Trésor canadien			687 481	690 102
	Coûts de transaction				-
Total des placements (100,3 %)				9 732 258	9 873 785
Actifs dérivés (0,0 %)*					3 259
Passifs dérivés (-3,1 %)*					(308 466)
Autres actifs, moins les passifs (2,8 %)					275 359
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES					9 843 937

FNB Actif titres à revenu fixe mondiaux Evolve

Inventaire du portefeuille (suite)

Au 31 décembre 2018

*Contrats de change à terme (-3,1 %) – 31 décembre 2018

Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie	Date de règlement	Devises achetées Valeur nominale	Devises vendues Valeur nominale	Profit latent (perte latente) (\$)
BNY Capital Markets Inc.	A-1+	30-janv-19	EUR 86 172	CAD 82 913	3 259
Total					3 259
BNY Mellon Capital Markets, LLC	A-1+	30-janv-19	CAD 5 255 157	USD 5 426 905	(171 748)
BNY Mellon Capital Markets, LLC	A-1+	30-janv-19	CAD 2 652 370	EUR 2 759 111	(106 741)
BNY Mellon Capital Markets, LLC	A-1+	30-janv-19	CAD 332 130	USD 341 753	(9 623)
BNY Mellon Capital Markets, LLC	A-1+	30-janv-19	CAD 777 782	GBP 785 680	(7 898)
BNY Mellon Capital Markets, LLC	A-1+	30-janv-19	CAD 155 767	EUR 161 281	(5 514)
BNY Mellon Capital Markets, LLC	A-1+	30-janv-19	CAD 112 115	USD 115 842	(3 727)
BNY Mellon Capital Markets, LLC	A-1+	30-janv-19	CAD 93 461	USD 96 676	(3 215)
Total					(308 466)
Total du profit latent (de la perte latente) sur les contrats de change à terme					(305 207)

FNB Actif titres à revenu fixe mondiaux Evolve

Notes des états financiers propres au Fonds

Risques liés aux instruments financiers (note 3)

Autre risque de prix/de marché

Le tableau ci-dessous présente l'estimation de la direction de l'incidence sur l'actif net d'une variation de 10 % de la valeur du Fonds au 31 décembre 2018, toute autre variable demeurant constante :

	Incidence sur l'actif net au 31 décembre 2018 (\$)
Fonds	
FNB Actif titres à revenu fixe mondiaux Evolve	987 379

Risque de change

Le tableau ci-dessous présente les devises auxquelles le Fonds était largement exposé au 31 décembre 2018 selon la valeur de marché des instruments financiers du Fonds (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie) et le montant en capital sous-jacent des contrats de change à terme, selon le cas. Le tableau illustre également l'incidence potentielle sur l'actif net du Fonds d'une fluctuation de +/- 5 % de ces devises par rapport au dollar canadien au 31 décembre 2018.

Devise	Instruments financiers, à l'exclusion des dérivés (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Exposition nette aux devises (\$)	Incidence sur l'actif net (\$)
31 décembre 2018				
Livre sterling	771 100	(785 680)	(14 580)	(729)
Euro	2 788 149	(2 834 221)	(46 072)	(2 304)
Dollar américain	5 914 545	(5 981 175)	(66 630)	(3 332)
Total	9 473 794	(9 601 076)	(127 282)	(6 365)

Risque de taux d'intérêt

Les actifs et passifs à court terme du Fonds n'étaient pas exposés de façon importante au risque lié à la fluctuation des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. La majeure partie des placements du Fonds sont dans des titres portant intérêt. Le tableau qui suit présente l'exposition du Fonds aux titres à revenu fixe selon leur durée résiduelle jusqu'à l'échéance.

Durée résiduelle jusqu'à l'échéance	Juste valeur 31 décembre 2018 (\$)
Moins de 1 an	897 612
De 1 an à 3 ans	2 081 700
De 3 à 5 ans	4 445 275
Plus de 5 ans	2 449 198
Total	9 873 785

FNB Actif titres à revenu fixe mondiaux Evolve

Notes des états financiers propres au Fonds (suite)

Le tableau qui suit montre dans quelle mesure les placements à la juste valeur au 31 décembre 2018 auraient augmenté ou diminué si le taux d'intérêt avait diminué ou augmenté de 100 points de base. Cette variation est estimée au moyen de la durée modifiée moyenne pondérée du portefeuille de titres à revenu fixe. Cette analyse suppose que toutes les autres variables sont demeurées inchangées. En pratique, les résultats réels pourraient différer de cette analyse et l'écart pourrait être important.

	31 décembre 2018 (\$)
Incidence sur les placements à la juste valeur	505 936

Risque de liquidité

Les liquidités du Fonds sont gérées sur une base quotidienne afin de pouvoir acquitter les charges et de pourvoir aux rachats des parts rachetables du Fonds. Au 31 décembre 2018, le Fonds ne détenait pas beaucoup de passifs financiers ayant des échéances de plus de trois mois.

Risque de crédit

La majeure partie des placements du Fonds sont dans des titres à revenu fixe. Le tableau qui suit résume le total de l'exposition directe du Fonds au risque de crédit. Se reporter à l'inventaire du portefeuille.

	Pourcentage de la valeur liquidative au 31 décembre 2018 (%)
Titres de créance par note de crédit	
AAA	3,4
AA	7,1
A	19,3
BBB	32,8
BB	18,1
B	11,9
Inférieur à B	0,7
Sans note de crédit	7,0
Total	100,3

FNB Actif titres à revenu fixe mondiaux Evolve

Notes des états financiers propres au Fonds (suite)

Risque de concentration du portefeuille

Les principales concentrations du Fonds par secteur s'établissent comme suit :

Portefeuille par catégorie	Pourcentage de la valeur liquidative au 31 décembre 2018 (%)
Titres de capitaux propres	
Titres adossés à des actifs	1,9
Services de communication	12,6
Consommation discrétionnaire	4,0
Consommation de base	2,7
Énergie	9,5
Services financiers	33,7
Soins de santé	10,2
Produits industriels	2,6
Technologies de l'information	6,5
Matériaux	5,9
Immobilier	1,6
Services publics	2,1
Placements à court terme	7,0
Actifs dérivés	0,0
Passifs dérivés	(3,1)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,1
Autres actifs, moins les passifs	0,7
	100,0

Évaluation de la juste valeur

Le tableau suivant présente la hiérarchie des justes valeurs fondée sur les données utilisées au 31 décembre 2018 aux fins de l'évaluation des actifs et passifs financiers du Fonds comptabilisés à la juste valeur :

Actifs (passifs) financiers

	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
31 décembre 2018				
Instruments d'emprunt	-	9 183 683	-	9 183 683
Placements à court terme	-	690 102	-	690 102
Actifs dérivés	-	3 259	-	3 259
Passifs dérivés	-	(308 466)	-	(308 466)
Total	-	9 568 578	-	9 568 578

Pour la période close le 31 décembre 2018, aucun transfert de titres n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2. Au 31 décembre 2018 ou pour la période close à cette date, aucun titre n'était classé au niveau 3.

FNB Actif titres à revenu fixe mondiaux Evolve

Notes des états financiers propres au Fonds (suite)

Compensation des instruments financiers

Le tableau qui suit présente le montant brut des instruments financiers qui peuvent être compensés, ou qui font l'objet de conventions-cadres de compensation ou d'autres accords similaires exécutoires, mais qui ne sont pas compensés, au 31 décembre 2018. La colonne Montant net présente quelle aurait été l'incidence de l'exercice, le cas échéant, de tous les droits de compensation sur les états de la situation financière du Fonds.

Compensation des instruments financiers

Actifs et passifs financiers	Montants bruts des actifs/passifs financiers comptabilisés (\$)	Montants nets des actifs/passifs financiers présentés dans les états de la situation financière (\$)	Instruments financiers pouvant être compensés (\$)	Montant net (\$)
31 décembre 2018				
Actifs dérivés	3 259	3 259	-	3 259
Passifs dérivés	(308 466)	(308 466)	-	(308 466)
Total	(305 207)	(305 207)	-	(305 207)

Transactions sur parts (note 5)

Les transactions des porteurs de parts pour la période close le 31 décembre 2018 se présentent comme suit :

	31 décembre 2018
Parts couvertes	
Nombre de parts rachetables en circulation au début de la période	-
Émises	200 001
Rachetées	(1)
Nombre de parts rachetables en circulation à la fin de la période	200 000

Impôts sur le revenu (note 6)

Au 31 décembre 2018, les soldes de pertes en capital et autres qu'en capital reportées en avant du Fonds se présentaient comme suit :

	31 décembre 2018 (\$)
Au	
Pertes en capital reportées en avant	3 417
Pertes autres qu'en capital	-

Notes des états financiers

Au 31 décembre 2018 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

1) ORGANISATION

Les FNB Evolve (chacun, un « Fonds » et collectivement, les « Fonds ») sont des organismes de placement collectifs négociés en Bourse établis à titre de fiducie de fonds commun de placement à capital variable sous le régime des lois de la province d'Ontario aux dates d'établissement ci-dessous, aux termes d'une déclaration de fiducie-cadre datée du 4 août 2017 qui peut être modifiée et mise à jour de temps à autre. Les parts des Fonds sont cotées à la Bourse de Toronto (« TSX ») et à la NEO Bourse dans le cas du FNB Actif titres à revenu fixe et approche fondamentale Evolve. L'adresse du bureau principal des Fonds est le 161 Bay Street, bureau 2700, Toronto (Ontario) M5J 2S1.

La liste suivante présente les catégories de parts offertes à la vente par chacun des Fonds, en date des présents états financiers :

FNB gérés activement

Nom du Fonds	Sous-conseiller	Catégorie	Symbole boursier	Date d'établissement	Date de début des activités
FNB Actif actions privilégiées canadiennes Evolve	Foyston, Gordon & Payne Inc.	Parts non couvertes	DIVS	14 août 2017	29 septembre 2017
FNB Actif titres à revenu fixe et approche fondamentale Evolve	Foyston, Gordon & Payne Inc.	Parts non couvertes	FIXD	21 mars 2018	29 mars 2018
FNB Actif obligations à durée courte Evolve	Nuveen Asset Management, LLC	Parts couvertes	TIME	14 août 2017	16 octobre 2017
FNB Actif obligations à durée courte Evolve	Nuveen Asset Management, LLC	Parts non couvertes	TIME.B	14 août 2017	16 octobre 2017
FNB Actif actions américaines et approche fondamentale Evolve	Nuveen Asset Management, LLC	Parts couvertes	CAPS	14 août 2017	16 octobre 2017
FNB Actif actions américaines et approche fondamentale Evolve	Nuveen Asset Management, LLC	Parts non couvertes	CAPS.B	14 août 2017	16 octobre 2017
FNB Actif actions américaines et approche fondamentale Evolve	Nuveen Asset Management, LLC	Parts non couvertes en dollars américains	CAPS.U	14 août 2017	14 novembre 2018
FNB Marijuana Evolve	Nuveen Asset Management, LLC	Parts non couvertes	SEED	5 février 2018	12 février 2018
FNB Actif titres à revenu fixe mondiaux Evolve	Allianz Global Investors	Parts couvertes	EARN	30 octobre 2018	14 novembre 2018

FNB indiciels

Nom du Fonds	Catégorie	Symbole boursier	Date d'établissement	Date de début des activités
FNB indicier innovation automobile Evolve	Parts couvertes	CARS	4 août 2017	29 septembre 2017
FNB indicier innovation automobile Evolve	Parts non couvertes	CARS.B	4 août 2017	29 septembre 2017
FNB indicier innovation automobile Evolve	Parts non couvertes en dollars américains	CARS.U	4 août 2017	3 octobre 2017
FNB indicier cybersécurité Evolve	Parts couvertes	CYBR	4 août 2017	20 septembre 2017
FNB indicier cybersécurité Evolve	Parts non couvertes	CYBR.B	4 août 2017	20 septembre 2017
FNB indicier innovation Evolve	Parts couvertes	EDGE	20 avril 2018	2 mai 2018
FNB indicier mixité nord-américaine Evolve	Parts couvertes	HERS	4 août 2017	20 septembre 2017
FNB indicier mixité nord-américaine Evolve	Parts non couvertes	HERS.B	4 août 2017	20 septembre 2017
Sphere FTSE Emerging Markets Sustainable Yield Index ETF	Parts couvertes	SHZ	30 mars 2016	29 septembre 2016

Chaque FNB indicier cherche à reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible et avant les frais, le rendement d'un indice général reconnu sur le marché.

Notes des états financiers (suite)

Au 31 décembre 2018 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

FNB indiciels ayant recours à une stratégie active de vente d'options d'achat couvertes

Nom du Fonds	Catégorie	Symbole boursier	Date d'établissement	Date de début des activités
FNB Rendement amélioré de sociétés mondiales de soins de santé Evolve	Parts couvertes	LIFE	4 août 2017	25 octobre 2017
FNB Rendement amélioré de sociétés mondiales de soins de santé Evolve	Parts non couvertes	LIFE.B	4 août 2017	25 octobre 2017
FNB Rendement amélioré de banques américaines Evolve	Parts couvertes	CALL	4 août 2017	16 octobre 2017
FNB Rendement amélioré de banques américaines Evolve	Parts non couvertes	CALL.B	4 août 2017	16 octobre 2017

Chaque FNB indiciel ayant recours à une stratégie active de vente d'options d'achat couvertes cherche à reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible et avant les frais, le rendement d'un indice général reconnu sur le marché et, en outre, à générer un rendement au moyen d'une stratégie de vente d'options d'achat couvertes contre au plus 33 % des titres de capitaux propres de l'un ou l'autre des portefeuilles intégrant une stratégie de vente d'options d'achat couvertes.

Certains Fonds offrent des catégories de parts couvertes, de parts non couvertes et de parts non couvertes en dollars américains. Dans les cas où les Fonds investissent leurs actifs dans des titres libellés en des devises autres que le dollar canadien et/ou offre des parts non couvertes en dollars américains, la valeur du portefeuille changera en raison des variations des taux de change. Dans le cas des Fonds offrant des parts couvertes, le risque de change est atténué grâce à la conclusion de contrats de change à terme visant à couvrir le risque de change en dollars canadiens et, par conséquent, les parts couvertes ne sont pas exposées de façon importante au risque de change. Pour les Fonds offrant des parts non couvertes et des parts non couvertes en dollars américains, le risque de change n'est pas atténué, puisque l'exposition à ce risque n'est pas couverte en dollars canadiens et, par conséquent, les parts non couvertes et les parts non couvertes en dollars américains sont exposées de façon importante au risque de change. Ainsi, en raison des différentes stratégies de couverture du risque de change, la valeur liquidative attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie ne sera pas la même.

Evolve Funds Group Inc. (le « gestionnaire ») est le fiduciaire, le gestionnaire et le gestionnaire de placements des Fonds.

L'inventaire du portefeuille de chacun des Fonds est au 31 décembre 2018. L'état de la situation financière de chacun des Fonds qui a commencé ses activités en 2018 est au 31 décembre 2018 et les états de la situation financière de chacun des Fonds qui a commencé ses activités avant 2018 sont aux 31 décembre 2018 et 2017. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie de chacun des Fonds sont pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017, à l'exception des Fonds créés pendant l'une ou l'autre période, pour lesquels l'information présentée est pour la période entre la date d'établissement et le 31 décembre 2018 ou 2017.

Les états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le gestionnaire le 22 mars 2019.

2) SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Un résumé des principales méthodes comptables suivies par les Fonds est présenté ci-dessous :

Base d'établissement

Les états financiers des Fonds ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique, à l'exception des actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Chaque Fonds est une entité d'investissement et essentiellement tous les actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les IFRS. Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par les Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes à celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts.

Adoption d'IFRS 9, *Instruments financiers*

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, le Fonds a adopté IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Cette nouvelle norme introduit un modèle de classement et d'évaluation des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût amorti, à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées en résultat net (JVRN), ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »), en fonction du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. L'évaluation et la décision à l'égard du modèle économique utilisé représentent un jugement comptable.

Notes des états financiers (suite)

Au 31 décembre 2018 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

Au moment de la transition d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 ») à IFRS 9, tous les actifs et passifs financiers auparavant désignés à la JVRN continuent d'être classés à la JVRN. Tous les actifs et passifs financiers auparavant classés comme prêts et créances selon l'IAS 39 sont maintenant comptabilisés au coût amorti. Les actifs dérivés et les passifs dérivés qui étaient auparavant désignés comme des instruments financiers détenus à des fins de transaction sont maintenant classés comme étant à la JVRN. Étant donné que ce classement diffère du classement en vertu d'IAS 39, des modifications ont été apportées au classement de certains actifs et passifs financiers au moment de la transition.

Aucun changement n'a été apporté aux caractéristiques mesurées pour tout actif financier ou passif financier au moment de la transition à IFRS 9.

Pour l'application des IFRS, la direction peut faire des estimations et émettre des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes considérées. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Un résumé des principales méthodes comptables suivies par les Fonds est présenté ci-dessous :

Classement et comptabilisation des instruments financiers

Les instruments financiers incluent les actifs et passifs financiers comme les titres de créance et les titres de capitaux propres, les dérivés, la trésorerie et les autres montants à recevoir et à payer. Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers selon IFRS 9. Au moment de la comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont classés à la JVRN ou comptabilisés au coût amorti. Le classement initial d'un instrument financier est fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers ainsi que du modèle économique que suit le Fonds pour la gestion des actifs financiers.

Tous les instruments financiers sont comptabilisés dans les états de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument en question. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés à l'instrument en question est échu ou lorsque le Fonds a cédé la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de celui-ci. Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation au titre du passif est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration. Ainsi, les transactions d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction.

Les instruments financiers sont ensuite évalués à la JVRN et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les états du résultat global.

Évaluation des instruments financiers

Les instruments financiers à la JVRN sont comptabilisés aux états de la situation financière à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Tous les coûts de transaction, comme les commissions de courtage, engagés dans l'achat et la vente de titres pour ces instruments sont comptabilisés directement en résultat net.

Tout changement ultérieur de la juste valeur de ces instruments financiers (c.-à-d. l'excédent / l'insuffisance de la somme de la juste valeur des placements de portefeuille par rapport à la somme du coût moyen de chaque placement de portefeuille) est comptabilisé à titre de plus-value (moins-value) latente des placements. La variation de la plus-value (moins-value) latente des placements pour la période visée est portée aux états du résultat global.

Aux fins de détermination du coût moyen de chaque placement de portefeuille, le prix d'achat des placements de portefeuille acquis par chaque Fonds est ajouté au coût moyen du placement de portefeuille en question immédiatement avant l'achat. Le coût moyen d'un placement de portefeuille est réduit du nombre d'actions vendues multiplié par le coût moyen du placement de portefeuille au moment de la vente. Le coût moyen par action de chaque placement de portefeuille vendu est établi en divisant le coût moyen du placement de portefeuille par le nombre d'actions détenues immédiatement avant la vente. Les coûts de transaction engagés dans les opérations de portefeuille sont exclus du coût moyen des placements, sont comptabilisés immédiatement en résultat net et sont présentés comme une charge distincte dans les états financiers. Les profits et pertes réalisés tirés de la vente des placements de portefeuille sont également calculés à partir des coûts moyens, exclusion faite des coûts de transaction, du placement connexe.

La valeur liquidative par part d'un Fonds est calculée chaque jour ouvrable du Fonds à l'heure de clôture normale prévue des négociations ordinaires à la Bourse respective de chaque Fonds. La valeur liquidative par part est calculée en divisant l'actif net de chaque Fonds par le nombre de parts de ce Fonds en circulation. Les parts de chaque Fonds sont émises et vendues de façon continue et il n'y a aucune limite au nombre de parts pouvant être émises. Dans le calcul de la valeur liquidative de chaque catégorie de chaque Fonds, les placements sont évalués conformément aux politiques approuvées par le conseil d'administration du gestionnaire. Les titres de capitaux propres (y compris les actions privilégiées) cotés ou négociés à une Bourse sont évalués au dernier cours vendeur ou au cours de clôture officiel sur la principale Bourse ou le principal marché où sont négociés ces titres lorsque le cours s'inscrit dans la fourchette de l'écart acheteur-vendeur. Si le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine alors le cours dans l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les contrats de change sont évalués selon l'écart entre la valeur du contrat à la date d'évaluation et la valeur à la date d'émission du contrat.

Notes des états financiers (suite)

Au 31 décembre 2018 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

Classement des parts rachetables

IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, exige que les titres des Fonds, qui sont considérés comme des instruments remboursables au gré du porteur, soient classés à titre de passifs financiers ou d'instruments de capitaux propres. En vertu des IFRS, les parts des Fonds qui comportent des obligations contractuelles pour l'émetteur de les racheter ou de les rembourser en échange d'un montant en espèces ou d'un autre actif financier sont classées à titre de passifs financiers. Les parts des Fonds en circulation comprennent une obligation contractuelle de rachat contre espèces ou un autre actif financier à la date de dissolution fixe du Fonds, et, de ce fait, la caractéristique de rachat courant n'est pas l'unique obligation contractuelle d'un Fonds. En outre, le rachat de parts à 95 % du cours de clôture par des porteurs de parts donne lieu à une valeur de rachat qui n'est pas essentiellement fondée sur la valeur liquidative de chaque Fonds. Par conséquent, les parts rachetables en circulation des Fonds sont classées à titre de passifs financiers selon ces exigences.

Évaluation de la juste valeur

Les IFRS décrivent la juste valeur comme étant le prix que chaque Fonds devrait recevoir à la vente d'un actif ou payer au transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Ils établissent une hiérarchie des données à trois niveaux qui doit être utilisée lors de l'évaluation de la juste valeur à des fins de présentation de l'information. Les données se rapportent généralement aux hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour évaluer l'actif ou le passif, y compris les hypothèses sur les risques, par exemple, le risque inhérent à une technique d'évaluation précise utilisée pour évaluer la juste valeur (comme un modèle d'évaluation) et le risque inhérent aux données de la technique d'évaluation.

Les données peuvent être observables ou non observables. Les données observables reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour évaluer l'actif ou le passif. Elles sont fondées sur des données de marché obtenues auprès de sources indépendantes de l'entité présentant l'information financière. Les données non observables reflètent les hypothèses de l'entité présentant l'information financière à l'égard des hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour évaluer l'actif ou le passif. Les données non observables sont fondées sur les meilleures informations disponibles dans les circonstances. La hiérarchie des données se compose des trois niveaux décrits ci-dessous :

Niveau 1 – des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques à la date d'évaluation.

Niveau 2 – des techniques d'évaluation dont la donnée du plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur est directement ou indirectement observable (notamment, les cours du marché de titres semblables, les taux d'intérêt, la fréquence des remboursements anticipés, le risque de crédit).

Niveau 3 – des techniques d'évaluation dont la donnée du plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur n'est pas observable (y compris les hypothèses de chaque Fonds à l'égard de l'évaluation de la juste valeur des placements).

Les données ou la méthode utilisées pour l'évaluation ne sont pas nécessairement une indication du risque associé au fait d'investir dans ces placements.

Les Fonds ont inclus la hiérarchie des justes valeurs dans les notes des états financiers propres au Fonds.

Prêt de titres

Afin de tirer un rendement additionnel, les Fonds sont autorisés à conclure des conventions de prêts de titres avec des emprunteurs acceptables conformément au *Règlement 81-102 sur les organismes de placement collectif*.

La valeur de marché globale de tous les titres prêtés par un Fonds ne peut dépasser 50 % de la juste valeur des actifs de ce Fonds. Les Fonds reçoivent des garanties en contrepartie des titres prêtés sous forme d'obligations du gouvernement du Canada et de gouvernements provinciaux canadiens; du gouvernement des États-Unis d'Amérique ou de l'un des États de ce pays; du gouvernement souverain d'un des pays du G7; de l'Autriche, de la Belgique, du Danemark, de la Finlande, des Pays-Bas, de l'Espagne, de la Suède ou de la Suisse; ou d'un organisme supranational accepté des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques. La garantie minimale permise est de 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La valeur de marché globale à la clôture des titres prêtés et des garanties reçues ainsi qu'un rapprochement du revenu brut tiré du prêt de titres avec le revenu tiré du prêt de titres constaté par chacun des Fonds dans les états du résultat global des Fonds sont présentés à la section Opérations de prêts de titres des notes propres au Fonds.

Aux termes de la convention de prêt de titres, l'emprunteur versera aux Fonds des honoraires négociés pour l'emprunt des titres et des paiements compensatoires qui équivaldront à toutes les distributions que l'emprunteur aura reçues sur les titres empruntés, et les Fonds recevront une forme de garantie acceptable d'un montant supérieur à la valeur des titres prêtés. Bien que cette garantie soit réévaluée à la valeur de marché, chaque Fonds est exposé au risque de perte en cas de défaut de l'emprunteur aux termes de l'engagement de celui-ci de retourner les titres empruntés et dans l'éventualité où la garantie s'avérerait insuffisante pour reconstituer le portefeuille de titres prêtés.

Notes des états financiers (suite)

Au 31 décembre 2018 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

Contrats de change à terme

Un contrat de change à terme (« contrat à terme ») comporte une obligation d'acheter ou de vendre une devise déterminée à une date future, laquelle peut être fixée à un certain nombre de jours de la date du contrat conclu par les parties, à un prix établi au moment de la conclusion du contrat. Ces contrats sont principalement négociés sur le marché interbancaire et conclus directement par les cambistes (en règle générale, des banques commerciales) et leurs clients. De manière générale, un contrat à terme ne requiert pas de dépôt de marge initiale et aucune commission n'est versée à aucun moment de la négociation. Toutefois, si un Fonds est en position de perte latente sur un contrat à terme, il peut être tenu de donner une garantie (ou une garantie supplémentaire) à la contrepartie.

L'incapacité éventuelle des contreparties à respecter les conditions des contrats à terme ainsi que les fluctuations imprévues de la valeur des devises par rapport au dollar canadien peuvent entraîner des risques.

Un contrat à terme est évalué à la juste valeur du profit ou de la perte qui serait réalisé un jour d'évaluation si la position devait être liquidée. Les profits et pertes réalisés et latents sur les contrats de change à terme sont comptabilisés à titre de profit réalisé (perte réalisée) sur les dérivés et à titre de variation de la plus-value (moins-value) latente des dérivés dans les états du résultat global.

Contrats d'option

Les positions sur options en cours sont évaluées à un montant égal à la juste valeur courante qui aurait pour effet de liquider la position. Tout écart découlant de la réévaluation et les profits ou pertes réalisés à l'expiration ou à l'exercice des options sont comptabilisés aux états du résultat global.

Ventes à découvert

Lorsqu'un Fonds vend un titre à découvert, il empruntera ce titre d'un courtier afin de conclure la vente. Le résultat d'une vente à découvert pour un Fonds est une perte si le prix du titre emprunté augmente entre la date de la vente à découvert et la date à laquelle le Fonds dénoue sa position vendeur en achetant ce titre. Le Fonds réalise un profit si le prix du titre baisse entre ces dates.

Opérations de placement et revenu de placement

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date d'achat ou de vente des titres (date de la transaction). Les profits et pertes latents et réalisés sont calculés sur la base du coût moyen. Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est établi selon la méthode du coût moyen, compte non tenu des commissions et des coûts de transaction. Les coûts de transaction, comme les commissions de courtage et les frais de règlement engagés à l'achat ou à la vente de titres, sont présentés à un poste distinct aux états du résultat global et ne font pas partie du coût des placements. Le revenu de dividende est comptabilisé à la date ex-dividende, compte non tenu des retenues d'impôt étranger. Les intérêts aux fins de distribution présentés aux états du résultat global représentent les paiements d'intérêt nominal reçus par les Fonds et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les primes reçues à la vente d'options figurent aux états de la situation financière à titre de passifs et sont par la suite ajustées à la juste valeur. Si une option vendue qui n'a pas été exercée vient à expiration, les Fonds réalisent un profit égal à la prime reçue. Si une option vendue est liquidée, les Fonds réalisent un profit ou subissent une perte correspondant à l'écart entre le montant auquel le contrat a été liquidé et la prime reçue. Le revenu tiré d'opérations de prêts de titres découle des honoraires liés au prêt de titres payables par l'emprunteur et, dans certaines circonstances, des intérêts payés sur les montants en espèces ou les titres détenus à titre de garantie. Le revenu, s'il y a lieu, tiré d'opérations de prêts de titres au cours de la période est présenté dans les états du résultat global des Fonds.

Conversion de devises

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds est le dollar canadien. Le dollar canadien est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel les Fonds exercent leurs activités. Le rendement des Fonds est évalué et leurs liquidités sont gérées en dollars canadiens. Par conséquent, le dollar canadien est la monnaie qui présente le plus fidèlement les incidences économiques des transactions, événements et conditions sous-jacents. Les devises, ainsi que les titres de placement et les autres actifs et passifs libellés en devises, sont convertis en dollars canadiens au moyen des taux de change en vigueur aux dates respectives de ces transactions. Les profits et pertes de change réalisés et latents sur les placements sont présentés respectivement comme des composantes des postes Profit net réalisé (perte nette réalisée) à la vente de placements et Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements aux états du résultat global. Les profits nets (pertes nettes) de change réalisés et latents découlant de la vente de devises comprennent ce qui suit : les profits (pertes) sur contrats de change à terme, les profits (pertes) de change comptabilisés entre la date de la transaction et la date de règlement sur les opérations de placement, et l'écart entre les montants des dividendes et des retenues d'impôt étranger comptabilisés dans les livres des Fonds et l'équivalent en dollars canadiens des montants réellement reçus ou versés. Ces profits (pertes) sont compris dans les postes Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les contrats de change et à la conversion de devises et/ou Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats de change et des conversions de devises aux états du résultat global.

Notes des états financiers (suite)

Au 31 décembre 2018 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation par part est calculée en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

Principaux jugements, estimations et hypothèses comptables

La préparation des états financiers des Fonds exige de la direction qu'elle pose des jugements et fasse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés comptabilisés dans les états financiers et la présentation des passifs éventuels. Toutefois, l'incertitude associée à ces hypothèses et à ces estimations pourrait donner lieu à des résultats qui pourraient nécessiter un ajustement important de la valeur comptable de l'actif ou du passif concerné dans l'avenir.

Lorsqu'elle applique les méthodes comptables des Fonds, la direction pose les jugements suivants qui ont une incidence significative sur les montants comptabilisés dans les états financiers :

Classement et évaluation des placements

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, le gestionnaire a évalué le modèle économique qui suivent les Fonds pour la gestion de leur portefeuille de placements respectifs et l'appréciation de la performance sur la base de la juste valeur et a établi que ces actifs et passifs financiers devraient être évalués à la JVRN conformément à IFRS 9.

Évaluation en tant qu'entité d'investissement

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement aux termes d'IFRS 10, *États financiers consolidés*, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la JVRN plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, et qui doit leur fournir des services de gestion d'investissements
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital ou de revenus de placement ou les deux
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur

Les prospectus des Fonds précise l'objectif qui consiste à fournir des services de gestion d'investissements aux investisseurs afin qu'ils réalisent des rendements sous forme de revenus de placement et de plus-values en capital.

Les Fonds font rapport à leurs investisseurs au moyen de rapports semestriels, et à leur direction, au moyen de rapports de gestion internes, sur la base de la juste valeur. Tous les placements sont présentés à la juste valeur dans les états financiers des Fonds dans la mesure permise par les IFRS. Les Fonds ont une stratégie de sortie clairement documentée pour tous leurs placements.

Le gestionnaire a également conclu que les Fonds respectent les caractéristiques additionnelles d'une entité d'investissement, en ce sens qu'ils ont plus d'un placement; les placements se présentent surtout sous la forme d'actions et d'autres titres semblables; les Fonds ont plus d'un investisseur et leurs investisseurs ne sont pas des parties liées.

Ces conclusions seront réévaluées annuellement, en cas de changement de l'un ou l'autre de ces critères et caractéristiques.

3) RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Les activités des Fonds peuvent les exposer à divers risques financiers liés aux instruments financiers, notamment le risque de concentration, le risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix/de marché), le risque de liquidité et le risque de crédit. Le gestionnaire cherche à minimiser les effets défavorables possibles de ces risques sur le rendement des Fonds en embauchant des gestionnaires de portefeuille professionnels et chevronnés, en effectuant un suivi quotidien des positions des Fonds et de l'évolution du marché, et en assurant la diversification du portefeuille de placements dans les limites des objectifs de placement établies.

Les détails de l'exposition des Fonds aux risques liés aux instruments financiers qui s'appliquent sont inclus dans les notes des états financiers propres au Fonds.

Notes des états financiers (suite)

Au 31 décembre 2018 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

Risque de concentration

La concentration indique la sensibilité relative du rendement d'un Fonds à des événements touchant un secteur ou une région géographique en particulier. Des concentrations de risque existent lorsqu'un certain nombre d'instruments financiers ou de contrats sont conclus avec la même contrepartie, ou lorsqu'un certain nombre de contreparties exercent des activités similaires ou œuvrent dans les mêmes régions, ou présentent des caractéristiques économiques similaires faisant en sorte que des changements d'ordre économique, politique ou autre influent de la même façon sur leur capacité de respecter leurs obligations contractuelles.

Risque de change

Le risque de change découle des instruments financiers qui sont libellés en devises. Les Fonds sont exposés au risque que la valeur des titres libellés en devises fluctue en raison de la variation des taux de change. Lorsque la valeur du dollar canadien recule par rapport aux devises, la valeur des placements dans des titres étrangers augmente. Lorsque la valeur du dollar canadien augmente, la valeur des placements dans des titres étrangers diminue.

Les Fonds détenaient des titres libellés en dollars canadiens au cours de la période de présentation de l'information financière. Les Fonds peuvent couvrir leur exposition au change en concluant des contrats à terme pour réduire le risque de change.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la valeur de marché des instruments financiers portant intérêt des Fonds varie par suite de la fluctuation des taux d'intérêt du marché. Les cours des titres à revenu fixe à long terme fluctuent généralement davantage en réaction à des variations des taux d'intérêt que les cours des titres à revenu fixe à court terme. Généralement, la juste valeur des titres à revenu fixe varie en sens inverse des fluctuations des taux d'intérêt. La juste valeur des titres à revenu fixe diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent, et vice-versa. Les hausses et les baisses seront habituellement plus importantes pour les titres à revenu fixe à long terme que pour ceux à court terme.

Autre risque de prix/de marché

L'autre risque de prix/de marché s'entend du risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctue par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier, à son émetteur ou à tous les autres facteurs influant sur tous les instruments négociés dans un marché ou un segment de marché. Tous les titres sont exposés à l'autre risque de prix/de marché. Le risque maximum correspond à la juste valeur de l'instrument financier.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend de la possibilité que les placements d'un Fonds ne puissent pas être facilement convertis en espèces lorsque nécessaire. Les Fonds conservent généralement suffisamment de liquidités pour couvrir les charges et répondre aux demandes de rachat de parts en investissant principalement dans des titres liquides. Toutefois, pour répondre à une demande inattendue et importante de rachats de parts, les Fonds pourraient devoir se départir de placements dans des conditions qui ne sont pas optimales. Pour gérer la liquidité globale des Fonds et leur permettre de respecter leurs obligations, les actifs des Fonds sont principalement investis dans des titres négociés sur des marchés actifs et qui peuvent, selon le gestionnaire, être facilement cédés sur le marché en temps normal.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec les Fonds. Pour mieux gérer le risque de crédit des Fonds, le gestionnaire surveille attentivement la solvabilité et la solidité opérationnelle des contreparties qui effectuent des transactions au nom des Fonds. En général, plus la note de crédit des titres d'une société est élevée, moins il est probable que l'émetteur ne respecte pas ses obligations.

Notes des états financiers (suite)

Au 31 décembre 2018 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

Les notes de crédit des actions privilégiées sont obtenues auprès de Dominion Bond Rating Services ou de Standard & Poor's. Une note de P1 correspond à un titre de grande qualité émis par une entité présentant d'excellents résultats et une bonne situation financière. Une note de P2 correspond à un titre de qualité satisfaisante. La protection des dividendes et du capital par la société reste considérable, mais ses résultats, sa situation financière et ses ratios de couverture sont inférieurs à ceux d'une entreprise notée P1. Une note de P3 correspond à un titre de qualité adéquate. La protection des dividendes et du capital par la société est considérée encore comme acceptable, mais elle est plus vulnérable aux changements défavorables de la situation financière et économique, et pourrait être exposée à d'autres conditions défavorables qui nuisent à la protection de la dette.

Pour les Fonds qui investissent dans des titres à revenu fixe, les notes de crédit sont obtenues de Standard & Poor's Global Ratings, Moody's et Fitch Ratings. Une note de AAA correspond à la qualité la plus élevée et à un risque minimal, alors qu'une note de AA correspond à une qualité élevée et un risque de crédit très faible. Les obligations notées A sont considérées comme étant de qualité moyenne-supérieure et comportent un risque de crédit faible. Les obligations notées BBB comportent un risque de crédit modéré. Elles sont considérées comme étant de qualité moyenne. Bien que considérées de la catégorie investissement, ces obligations pourraient présenter certaines caractéristiques spéculatives.

Compensation des instruments financiers

Le risque de crédit lié à la contrepartie des dérivés hors cote de chaque Fonds est habituellement limité au profit latent total porté en déduction de toute garantie détenue par le Fonds. Le Fonds tente de réduire le risque de contrepartie en concluant uniquement des ententes avec des contreparties qui, selon lui, disposent de ressources financières suffisantes pour respecter leurs obligations, et en surveillant la stabilité financière de ces contreparties. Aux fins de la présentation de l'information financière, les actifs et passifs financiers sont compensés lorsque les Fonds bénéficient d'un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'ils ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Les Fonds concluent diverses conventions-cadres de compensation ou des conventions semblables qui ne répondent pas aux critères de compensation aux états de la situation financière.

Dans le but de mieux définir leurs droits contractuels et d'obtenir des garanties pouvant les aider à réduire leur risque de contrepartie, les Fonds peuvent conclure une convention-cadre régie par l'International Swaps and Derivatives Association, Inc. ou une entente similaire avec leurs contreparties.

4) OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Frais d'administration

Chaque Fonds versera au gestionnaire les frais d'administration indiqués dans le tableau suivant en fonction de la valeur liquidative quotidienne moyenne des parts du Fonds afin d'acquitter les frais engagés dans le cadre des activités quotidiennes des Fonds. Les frais d'administration indiqués ci-dessous sont les mêmes pour l'ensemble des catégories d'un Fonds, le cas échéant. Les frais d'administration, majorés des taxes applicables, seront cumulés quotidiennement et seront payés chaque mois à terme échu. Les frais d'administration sont les mêmes pour l'ensemble des catégories d'un Fonds.

Nom du Fonds	Frais d'administration (taux annuel) (%)
FNB Actif actions américaines et approche fondamentale Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
FNB Actif obligations à duration courte Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
FNB Actif actions privilégiées canadiennes Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
FNB indiciel cybersécurité Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
FNB indiciel mixité nord-américaine Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
FNB indiciel innovation automobile Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
FNB Rendement amélioré de banques américaines Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
FNB Rendement amélioré de sociétés mondiales de soins de santé Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
Sphere FTSE Emerging Markets Sustainable Yield Index ETF	0,25 % de la valeur liquidative

Notes des états financiers (suite)

Au 31 décembre 2018 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

Nom du Fonds	Frais d'administration (taux annuel) (%)
FNB Marijuana Evolve	0,25 % de la valeur liquidative
FNB Actif titres à revenu fixe et approche fondamentale Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
FNB indiciel innovation Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
FNB Actif titres à revenu fixe mondiaux Evolve	0,15 % de la valeur liquidative

Frais de gestion

Chaque Fonds versera au gestionnaire les frais de gestion indiqués dans le tableau suivant en fonction de la valeur liquidative quotidienne moyenne des parts des Fonds. Les frais de gestion sont les mêmes pour l'ensemble des catégories d'un Fonds. Le gestionnaire, agissant en sa capacité de gestionnaire des Fonds, gère les activités quotidiennes de chaque Fonds, dont la négociation d'ententes avec des fournisseurs de services et la préparation de rapports destinés aux porteurs de parts et aux autorités en valeurs mobilières. Les frais de gestion, majorés des taxes applicables, seront cumulés quotidiennement et seront payés chaque mois à terme échu. À l'occasion, le gestionnaire peut, à son gré, renoncer à une partie ou à la totalité des frais de gestion imposés à tout moment. Les charges à payer au gestionnaire et à recevoir à l'égard de charges auxquelles le gestionnaire a renoncé sont présentées aux états de la situation financière.

Nom du Fonds	Frais de gestion (taux annuel) (%)
FNB Actif actions américaines et approche fondamentale Evolve	0,70 % de la valeur liquidative
FNB Actif obligations à durée courte Evolve	0,70 % de la valeur liquidative
FNB Actif actions privilégiées canadiennes Evolve	0,65 % de la valeur liquidative
FNB indiciel cybersécurité Evolve	0,40 % de la valeur liquidative
FNB indiciel mixité nord-américaine Evolve	0,40 % de la valeur liquidative
FNB indiciel innovation automobile Evolve	0,40 % de la valeur liquidative
FNB Rendement amélioré de banques américaines Evolve	0,45 % de la valeur liquidative
FNB Rendement amélioré de sociétés mondiales de soins de santé Evolve	0,45 % de la valeur liquidative
Sphere FTSE Emerging Markets Sustainable Yield Index ETF	0,54 % de la valeur liquidative
FNB Marijuana Evolve	0,75 % de la valeur liquidative
FNB Actif titres à revenu fixe et approche fondamentale Evolve	0,45 % de la valeur liquidative
FNB indiciel innovation Evolve	0,40 % de la valeur liquidative
FNB Actif titres à revenu fixe mondiaux Evolve	0,65 % de la valeur liquidative

5) PARTS RACHETABLES

Chacun des Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et rachetables, représentant une quote-part égale et indivise de son actif net.

Notes des états financiers (suite)

Au 31 décembre 2018 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

Toutes les parts de chaque Fonds comportent des droits et des privilèges égaux. Chaque part entière donne droit à une voix à toutes les assemblées des porteurs de parts et confère le droit aux porteurs de parts de participer à parts égales à toutes les distributions effectuées par chaque Fonds en leur faveur, sauf les distributions de frais de gestion, mais y compris les distributions de revenu net et de gains en capital réalisés nets et toute distribution effectuée à la dissolution des Fonds. Toute distribution extraordinaire payable sous forme de parts de chaque Fonds fera augmenter le prix de base rajusté global des parts pour les porteurs de parts. Immédiatement après le versement d'une telle distribution extraordinaire sous forme de parts, le nombre de parts en circulation de chaque Fonds sera automatiquement regroupé de façon à ce que le nombre de parts en circulation soit égal au nombre de parts en circulation immédiatement avant cette distribution, sauf dans le cas d'un porteur de parts non résident dans la mesure où l'impôt doit être retenu à l'égard de la distribution. Les distributions de gains en capital sont automatiquement réinvesties dans des parts additionnelles de chaque Fonds, et ces parts sont immédiatement regroupées de sorte que la valeur liquidative par part demeure inchangée. Seules des parts entièrement libérées et non susceptibles d'appel subséquent sont émises.

N'importe quel jour de Bourse, les porteurs de parts peuvent échanger le nombre prescrit de parts (ou un multiple intégral de celui-ci) contre des paniers de titres et/ou une somme en espèces à un prix de rachat par part correspondant à 95 % du cours de clôture des parts applicables à la TSX (ou à la Bourse où sont négociées les parts du Fonds qui font l'objet du rachat), sous réserve d'un prix de rachat maximal par part égal à la valeur liquidative par part le jour de prise d'effet du rachat. Le droit de faire racheter des parts des Fonds peut être suspendu sur approbation des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les transactions sur parts des Fonds sont présentées dans les notes des états financiers propres au Fonds. La contrepartie versée à l'achat des parts de lancement des Fonds consiste généralement en une contribution en nature d'un portefeuille désigné de titres de capitaux propres constituant une représentation de l'échantillonnage du portefeuille des titres compris dans l'indice sous-jacent du Fonds en cause et un montant en espèces. Les investisseurs qui souscrivent ou qui font racheter des parts de lancement peuvent se voir imposer des frais liés à la transaction d'achat et à la transaction de rachat pour compenser le coût des transferts et les autres coûts de transaction associés à l'émission et au rachat des parts de lancement.

Les parts émises et en circulation sont considérées comme constituant le capital des Fonds. Les Fonds ne sont pas assujettis à des exigences externes en matière de capital et ne font pas l'objet, au-delà de celles énoncées dans les prospectus des Fonds, de restrictions d'ordre juridique sur l'émission, le rachat ou la revente d'actions rachetables. Le capital reçu par chaque Fonds est géré de manière à ce que chaque Fonds atteigne ses objectifs de placement, tout en maintenant des liquidités suffisantes pour répondre aux rachats demandés par les porteurs de parts.

La variation du nombre de parts émises et en circulation peut être trouvée dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

6) IMPÔT SUR LE REVENU

À l'exception du FNB Actif obligations à durée courte Evolve et du FNB Rendement amélioré de sociétés mondiales de soins de santé Evolve, les Fonds sont admissibles ou entendent devenir admissibles à titre de fiducies de fonds commun de placement, au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi »). Au 31 décembre 2018, le FNB Actif obligations à durée courte Evolve et le FNB Rendement amélioré de sociétés mondiales de soins de santé Evolve sont réputés être des institutions financières au sens de la Loi et sont donc assujettis aux règlements de réévaluation à la valeur de marché en ce qui a trait à leurs placements qui répondent à la définition de « biens réévalués à la valeur du marché » en vertu de la Loi. Par conséquent, tous les profits et pertes réalisés et les variations des profits et pertes latents, à l'égard des biens réévalués à la valeur du marché, sont imposés annuellement à titre de revenu.

Les pertes en capital et les pertes autres qu'en capital disponibles pour les Fonds sont présentées dans les notes des états financiers propres au Fonds, le cas échéant. Les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment et utilisées pour réduire les gains en capital réalisés futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées sur une période maximale de vingt ans et utilisées pour réduire le revenu net futur et les gains en capital futurs. Les Fonds peuvent être assujettis à des retenues d'impôts sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains en capital sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées comme une charge distincte aux états du résultat global.

De temps à autre, les distributions versées par les Fonds seront supérieures au revenu de placement net et aux gains en capital réalisés imposables des Fonds. Dans la mesure où l'excédent n'est pas désigné par les Fonds comme un revenu aux fins d'imposition au Canada et imposable entre les mains des porteurs de parts rachetables, cette distribution excédentaire constitue un remboursement de capital et n'est pas immédiatement imposable entre les mains des porteurs de parts rachetables.



FNB Actif titres à revenu fixe mondiaux Evolve